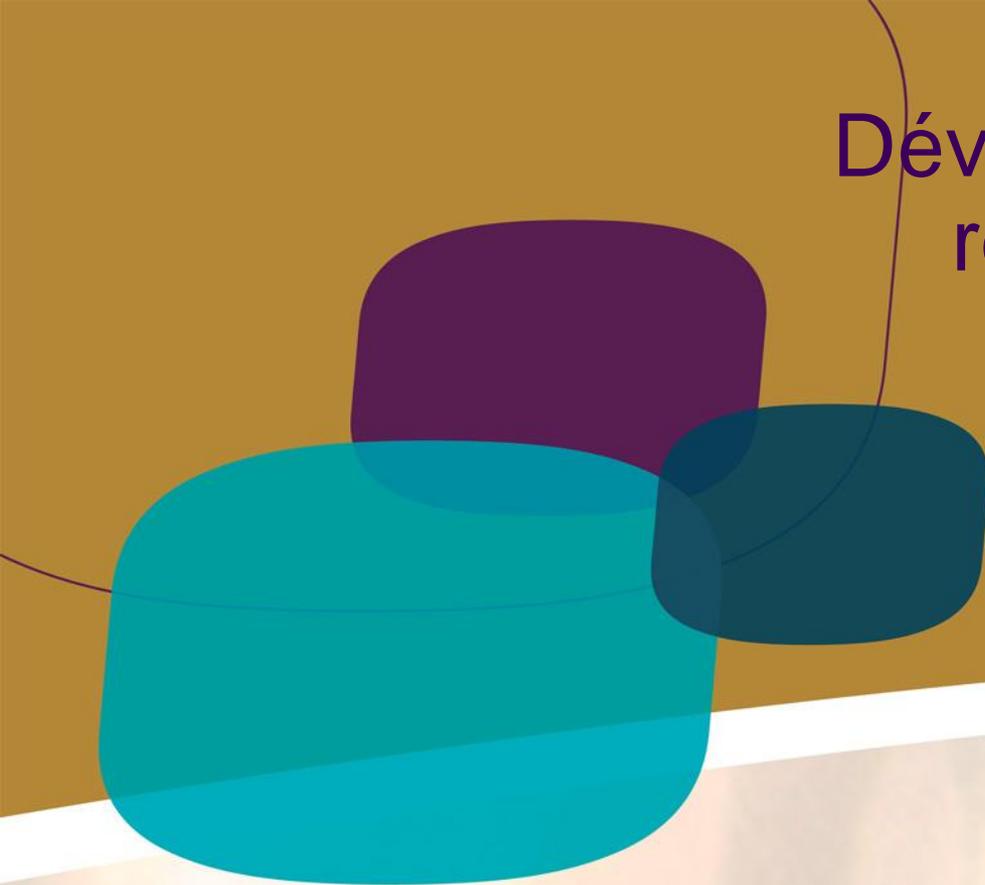




- **Spécialité(s)** : Toutes concernées
- **Disciplines concernées** : Toutes spécialités
- **Titre** : Responsabilité sociétale des organisations\_Présentation.ppt
- **Mots clés (descripteurs)** : Développement durable, Responsabilité sociale, environnementale, économique, sociétale, RSE, RSO, ISO 26000, SD 21000, principes, enjeux, GRI, pacte mondial, OCDE, OIT, pays en voie de développement.
- **Descriptif du contenu** : Cette présentation dresse un panorama des outils internationaux d'harmonisation de la RSE. Présentation de l'ISO 26000 et de ses travaux. Exemples d'applications en France.
- **Niveau de formation visé** : Du niveau IV au niveau III
- **Activité pédagogique** : Sans objet
- **Compétences visées** : s'informer
- **Lieu / Matériels nécessaires** :
- **Supports** : **Professeur** : 05.04.02 BC Responsabilité sociétale des organisations\_Livret.doc
- **Ressources Internet (liens)** :
- **Auteur(s)** : AFNOR/KS
- **Publié le** : 2010-09-07



Développement durable et  
responsabilité sociétale  
des organisations :  
**Le projet de  
norme ISO 26000**

# Qu'est-ce que la RSE?



## ■ Historique

**Corporate Responsibility (USA, 50's)**  
Réparer ou compenser les effets négatifs de son activité.

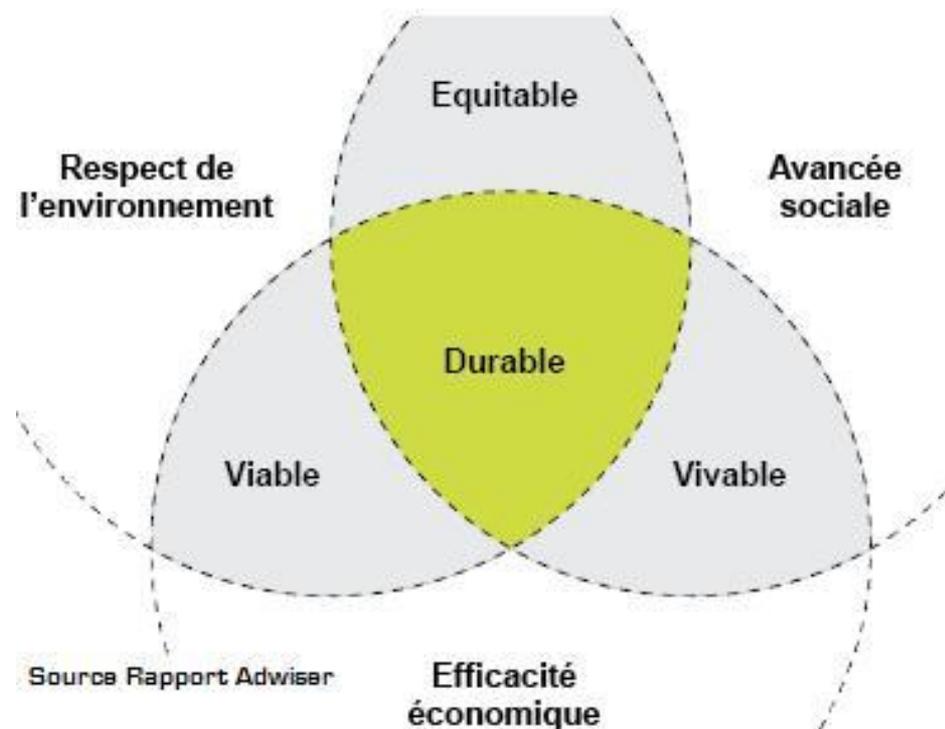
**Théorie des parties prenantes (80's)** : évaluer l'impact et l'influence de l'activité des entreprises sur les parties prenantes qui deviennent légitimes.

Définition de la Commission Européenne :  
« Les entreprises, de leur propre initiative, contribuent à améliorer la société et à protéger l'environnement , en liaison avec les parties prenantes. »

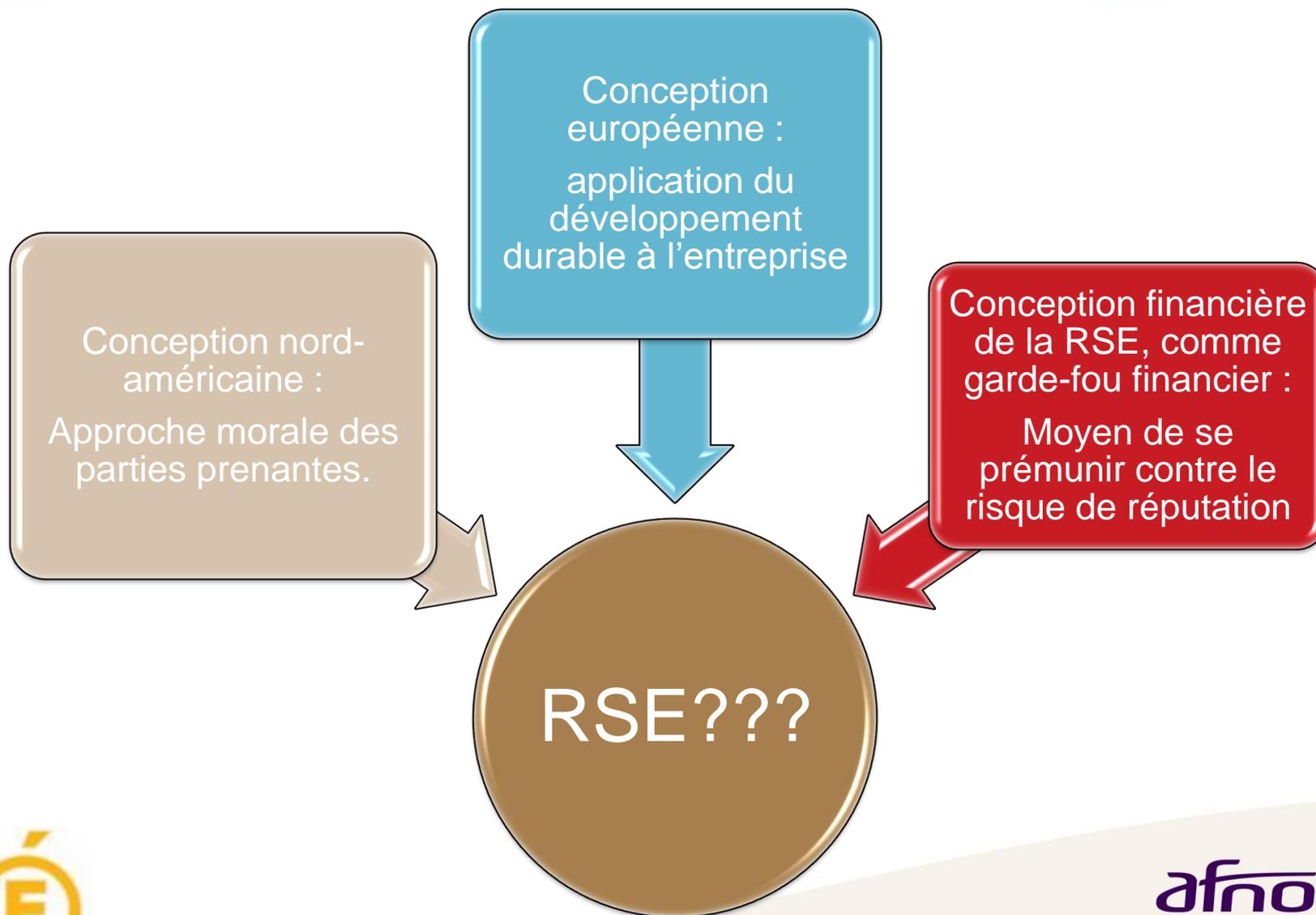


- La RSE est la déclinaison du développement durable appliquée l'entreprise

RSE Triple Bottom Line



# 3 conceptions de la RSE





# LES DÉMARCHES EXISTANTES



# 4 démarches au niveau international



## Les principes directeurs de l'



Adoptés en 1976, révisés en 2000

Ont été élaborés par les 30 pays membres et adoptés par 41 pays

1. Transparence financière
2. Respect des droits humains et des normes du travail
3. Politique environnementale
4. Lutte contre la corruption
5. Pratiques commerciales équitables et transparentes vis à vis de consommateurs
6. Transferts de technologies et de savoir-faire
7. Pratiques de concurrence loyale

## Le Global Compact



Discours de K. Annan, 1999, ONU

En France, en 2008, 34 sociétés du CAC40 ont été déclarées « adhérent actif » au Pacte Mondial.

1. Droits de l'homme
2. Droit du travail
3. Environnement
4. Lutte contre la corruption

# 4 démarches au niveau international



## Normes internationales du travail



Conventions et de Recommandations

Organisations d'employeurs et de travailleurs participent à toutes des discussions à voix égale avec les gouvernements

1. la liberté syndicale,
2. le droit d'organisation et de négociation collective,
3. l'abolition du travail forcé,
4. l'égalité des chances et de traitement,

## La Global Reporting Initiative



Projet crée en 1997, aboutissement en 2002

Fusion de groupes de projets du CERES et du PNUE. Participants : Sociétés, O.N.G, organismes de comptabilité, associations d'hommes d'affaires,...

79 indicateurs pour les rapports d'activité non financiers des entreprises adhérentes. En France, 24 organisations appliquent la GRI.

L'objectif est de développer des directives pour rendre compte :

- des performances économiques,
- environnementales,
- et sociales,

d'organisation gouvernementale ou non gouvernementale.





- Conseil européen de Lisbonne en 2000 : la RSE est inscrite au premier rang des priorités politiques européennes.
- Publication du livre vert de la RSE par la Commission Européenne, 2 juillet 2002
- Forum plurilatéral européen sur la RSE : octobre 2002-juin 2004.
- Rapport du forum plurilatéral européen sur la RSE : freins et facteurs favorables au développement de la RSE
- Création de l'Alliance européenne pour la RSE, mars 2006 : la Commission encourage le développement de la RSE comme démarche volontaire.

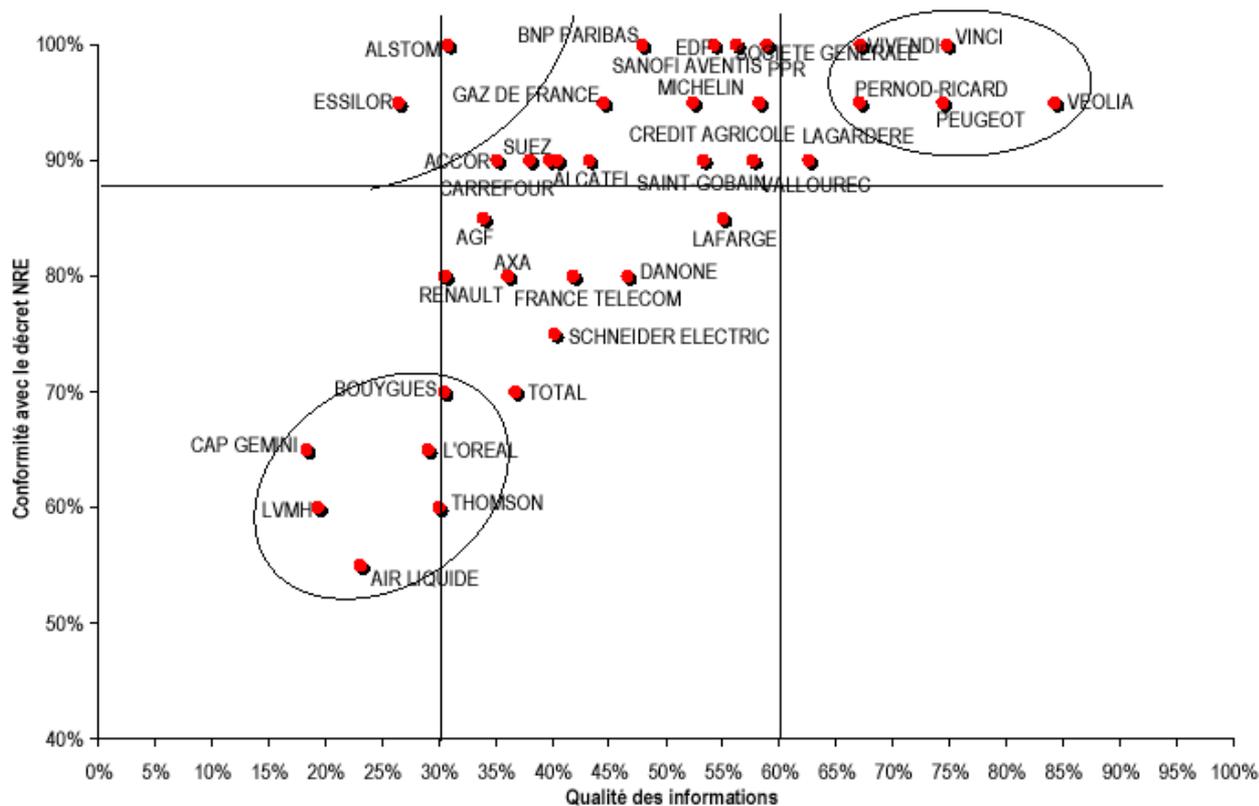


- Loi sur les nouvelles régulations économiques, promulguée en 2001
- les entreprises de droit français cotées en bourse, soit environ 700 entreprises, indiquent dans leur rapport annuel : une série d'informations relatives aux conséquences sociales et environnementales de leurs activités. Il s'agit, par exemple :
  - d'indicateurs sociaux sur les effectifs, la non-discrimination hommes-femmes,
  - la politique d'accueil des personnes handicapées,
  - et, sur le plan environnemental, des consommations d'énergie et d'eau,
  - des émissions de CO<sub>2</sub>, etc.
- ➔ La loi NRE ne *prévoit pas de sanction* en cas de non-respect de ces obligations

# L'application de la RSE selon la loi NRE France, état des lieux



Etude Alpha Etudes - Analyse des pratiques de reporting RSE pour les entreprises du CAC 40



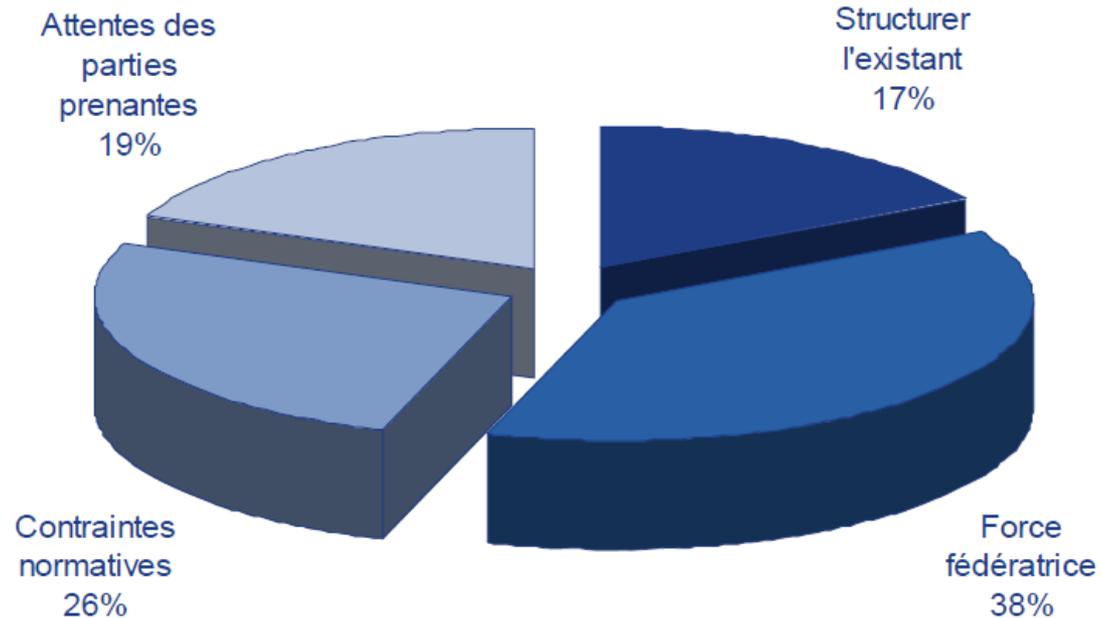
Situation des rapports en 2006

# L'application de la RSE selon la loi NRE France, état des lieux



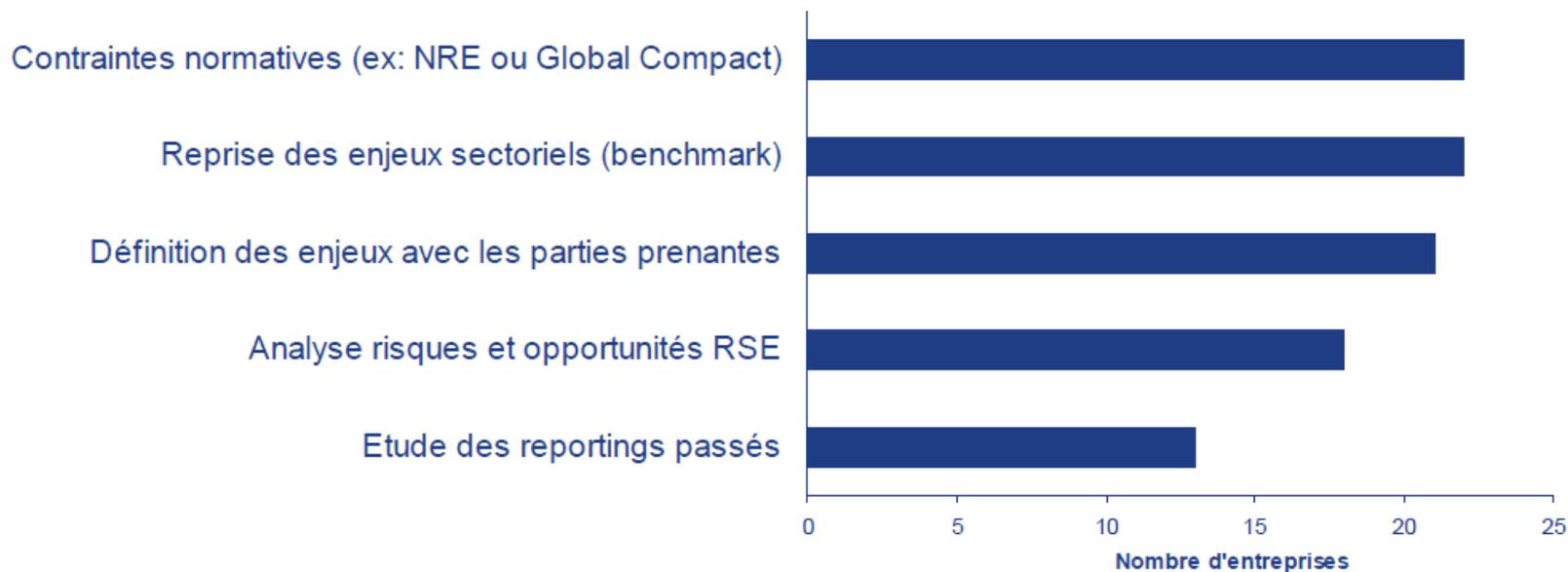
MACIF Gestion, Mars 2009, enquête par questionnaire avec envoi par mail à toutes les entreprises cotées du CAC 40. Réponses : 36 entreprises

## Élément déclencheur de la structuration d'une politique RSE





### ➤ Processus d'identification des enjeux de RSE\*



*\*Certaines entreprises utilisent plusieurs de ces moyens et ont donc été comptabilisées plusieurs fois.*

# Normalisation et RSE



# Des démarches multifformes



**Multinationale  
ou toute organisation**



Référentiels  
de conduite  
générales



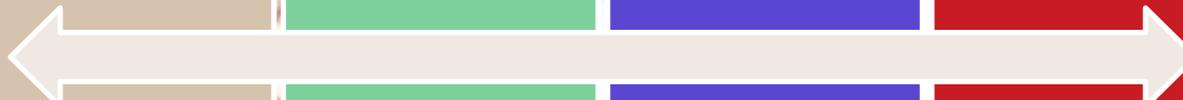
Référentiels  
de  
performances



Référentiels  
d'assurance



Référentiels  
de reporting





Norme - intitulé	Référence
Management de la qualité	ISO 9001
Management de l'environnement	ISO 14001, EMAS
Management de la responsabilité sociale	SA 8000
Management de la sécurité au travail	OHSAS 18001, ILO 2001
Eco conception	ISO 14062
Guide pour la prise en compte des enjeux de développement durable dans la stratégie et le management de l'entreprise	SD 21000



- Une initiative française en matière de norme RSE :

**LE GUIDE SD 21000 publié en 2003** : aider les entreprises à adapter leur système de management techniquement et culturellement pour intégrer les objectifs du développement durable.



Aide à la réflexion initiale pour intégrer le DD lors de l'élaboration de la stratégie de l'entreprise

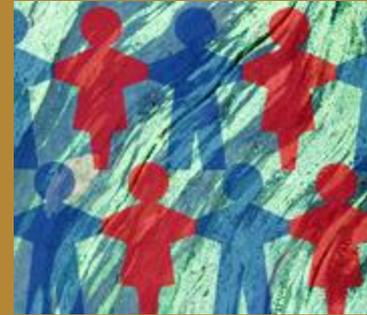
Guide pour la mise en œuvre concrète de la démarche

# Une recherche de convergence internationale



2005 – l'ISO démarre les travaux pour l'élaboration d'une norme internationale sur la RSO

# La norme ISO 26 000





L'élaboration de la norme

ISO 26000 : lignes directrices pour la  
responsabilité sociétale

# ISO 26000 : une réponse à un besoin

2001 : Organisations de consommateurs : inquiétude  
nécessité d'affermir les revendications des entreprises



COPOLCO (Comité Iso en charge des relations avec  
les consommateurs) : Étude de faisabilité sur la  
normalisation de la RSE

Recommandation d'action par le (SAG = Groupe  
consultatif stratégique)

2004 : Conférence internationale de Stockholm sur la  
RSE qui confie à l'ISO le développement de lignes  
directrices relatives à la RS applicable à tout type  
d'organisation



*Non substitution aux organismes internationaux (OIT)*

*Norme non certifiable : référence en tant que texte de consensus international*

*Application à tout type d'organisation*



- 90 pays, Le Groupe de Travail ISO est co - présidé par :
  - le Brésil - ABNT (Pays en Voie de Développement)
  - la Suède - SIS ( Pays développé)
- 500 experts/observateurs de 90 pays
- Ouverture vers les parties prenantes: un expert de chaque groupe par pays
  - Gouvernement
  - Industrie
  - Consommateurs
  - ONG
  - Syndicats de travailleurs
  - Autres organismes de soutien à la RS (instituts de recherche, consultants...)
- Ouverture vers organisations internationales : 40 organisations en liaison (GRI, ...)
- Signature de 3 MoU\* ( (OIT, Pacte mondial de l'ONU, OCDE)
- Prise en compte de la barrière linguistique : 5 Tasks forces linguistiques

\* *Memorandum of Understanding = Protocole d'Entente*

# Calendrier des travaux





## Gouvernement

### Industrie

- D. Gauthier- Secrétaire Général Sécché Environnement,
- O. Dubigeon - L'Oréal (Observateur)

### Travailleur

- T. Dedieu- CFDT

### Organisation non gouvernementale

- M. Nigon, Transparency Internationale France (observateur)

### Consommateur

- P. Crubezy, Léo Lagrange consommation,

### Services, support recherche et autres

- D. Saitta- CRAM A,
- M. Capron, Université Paris 8

### Animateur TG 5

- P. Mazeau, EDF, RH, responsable du réseau RS

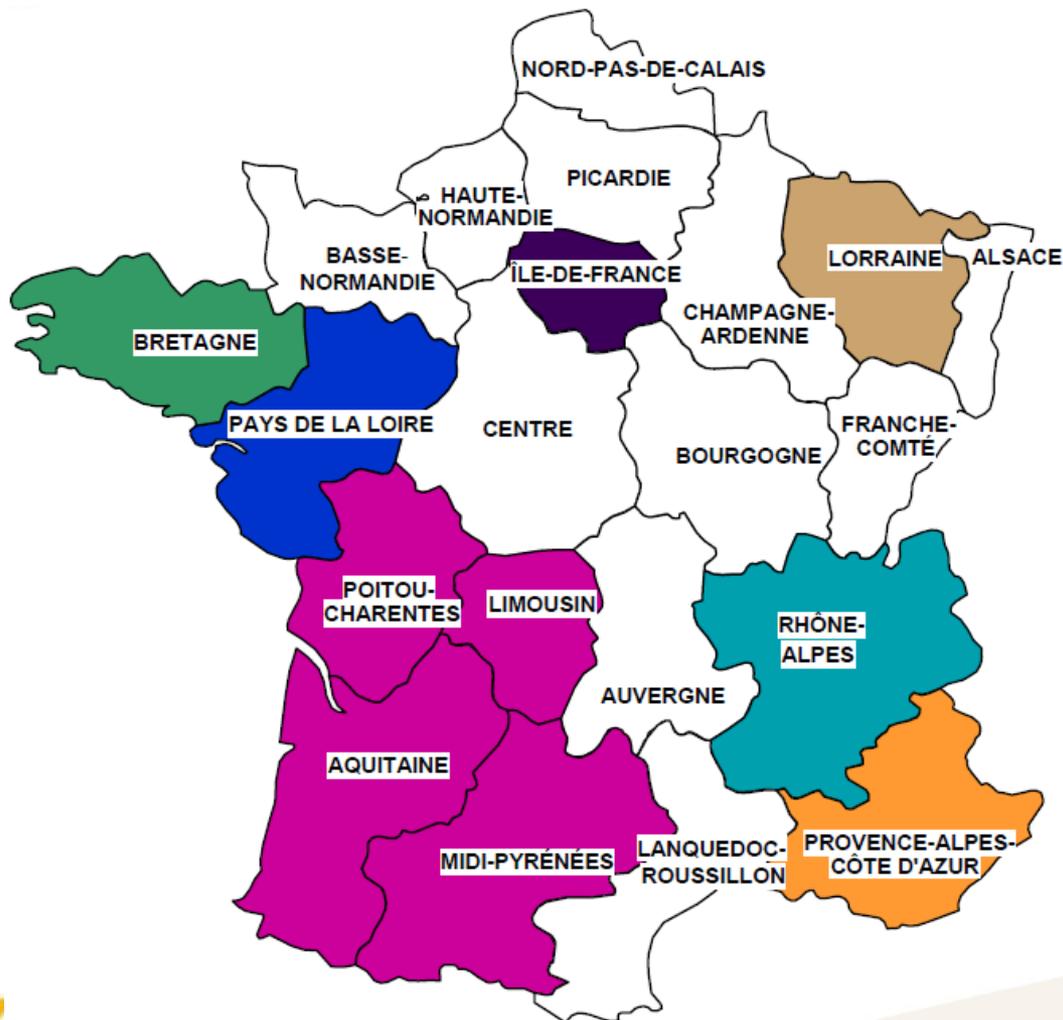
### Secrétaire TG 5

- E. Brun, AFNOR

### Organisation en liaison pour la francophonie

- I. Blaes, IEPF - CIRIDD
- C. Brodhag- ex Délégué interministériel au DD

# Des plates formes régionales en France



 Comité français

## Actions régionales

 Plate-forme Sud Ouest + club La Rochelle

 Plate-forme Pays de la Loire

 Plate-forme Bretagne

 Plate-forme Rhône-Alpes

 Réseau d'échanges PACA

 Club Nancy (projet)



- 10 pays francophones (France, Suisse, Belgique, Québec, Cote d'ivoire, Maroc, Cameroun, Burkina Faso, Sénégal et Madagascar) ont participé aux travaux de normalisation
- La France a partagé des éléments fondamentaux de sa vision de la RS dans le projet de norme
  - la nécessité de respecter les textes internationaux (convention de l'OIT par exemple...)
  - l'importance pour les organisations de dialoguer avec les acteurs de leur environnement ( parties prenantes)
  - en n'excluant pas les parties prenantes n'ayant personne pour les défendre : la biodiversité et les générations futures.



« L'environnement, c'est le capital du pauvre. L'exploitation des ressources doit être pensée sur le long terme. La RS est extrêmement importante pour les pays du Sud et les pays pauvres »

*Bakari Kante, directeur au sein du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE),*

L'influence de la société civile, des gouvernements ou des institutions reste faible : l'ISO 26000 devra permettre de créer un environnement autorégulateur

Une initiative du groupe ETHOS, participant à l'ISO, qui regroupe 76 entreprises brésiliennes – pionnières de la RSE :  
Lancement **du pacte National contre le travail forcé**, en 2005, en collaboration avec le BIT.

*Après l'élaboration d'une cartographie des secteurs et des entreprises pratiquant le travail forcé, l'institut a lancé le pacte qui a été signé par de nombreuses entreprises. Ces entreprises signataires, s'exposent à une révélation publique si elles ne mettent pas en place les mesures nécessaires.*



# La norme ISO 26000 : les productions

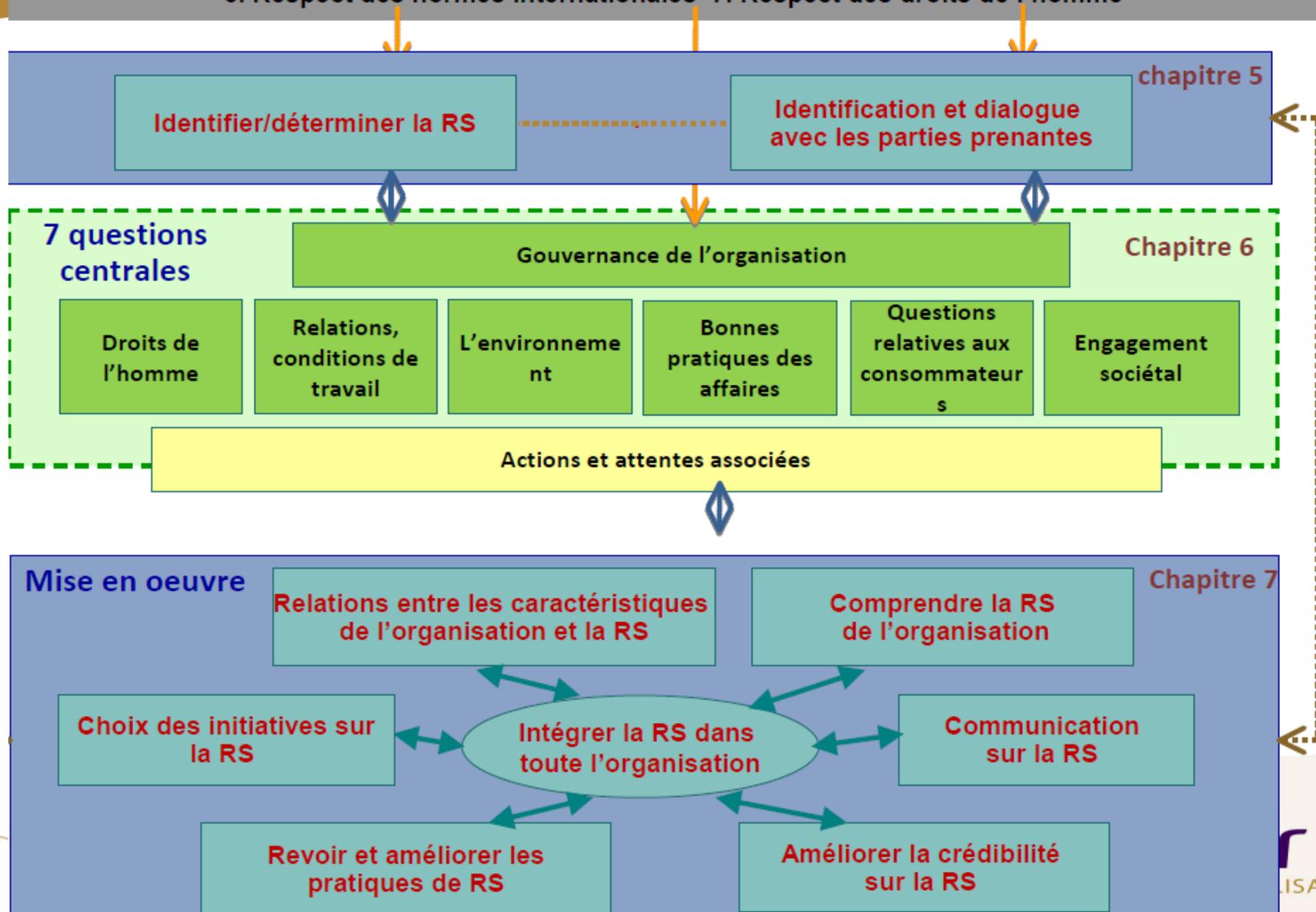


- « Responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ces décisions et de ses activités sur la société et l'environnement, se traduisant par un **comportement éthique et transparent**, qui :
- contribue au développement durable, à la santé et au bien-être de la société,
  - prend en compte les attentes des parties prenantes,
  - respecte les lois en vigueur et est en accord avec les normes internationales de comportement,
  - est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations. »

*Source : ISO/DIS 26000 -8 Octobre 2009*

# Les sept principes de responsabilité sociétale

1. Rendre compte
2. Transparence
3. Comportement éthique
4. Parties prenantes
5. Respect de la loi
6. Respect des normes internationales
7. Respect des droits de l'homme



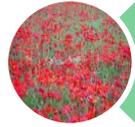
# LES 7 PRINCIPES DE LA RSO



Responsabilité de rendre compte



Transparence



Comportement éthique



Respect des intérêts de parties prenantes



Respect de la loi



Respect des normes internationales de comportement



Respect des droits de l'homme

# 7 questions centrales



# Schéma des 7 questions centrales





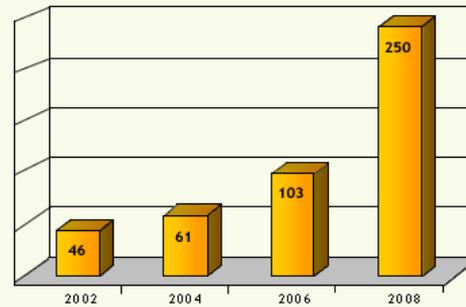
## Parties prenantes : La société Refresco



### Chiffres clés

Refresco France est une entreprise qui a su développer sa capacité de production au fil du temps, en se diversifiant sur différentes familles de boissons et dans de nombreuses enseignes.

CA en Millions d'€



Fournisseurs

Acteurs locaux

Clients





## Relations sociales : La société Philibert



**PHILIBERT**  
GROUPE

### **ENGAGEMENTS** **Développement Durable**

**DEUX VALEURS :** Excellence - Respect

**UN PRINCIPE DIRECTEUR :** Amélioration continue

#### **SIX ENGAGEMENTS :**

1. Augmenter la rentabilité du groupe tout en améliorant nos performances sociales et environnementales
2. Développer le niveau d'excellence globale de nos prestations pour satisfaire toujours plus les attentes de nos clients
3. Faire de l'innovation le moteur du développement du groupe
4. Améliorer les conditions nécessaires à l'épanouissement de nos collaborateurs
5. Respecter l'environnement en réduisant l'empreinte écologique de nos activités
6. Etre à l'écoute de nos fournisseurs, sous-traitants et partenaires et promouvoir les pratiques de développement durable auprès d'eux

Non discrimination

Décisions participatives

Diversité

Formation